

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1460

75 - Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police

ORCHESTRE POURQUOI PAS.

Objet : gérer l'orchestre symphonique POURQUOI PAS et toutes les formations dépendant de celui-ci et promouvoir son image ; promouvoir et diffuser la musique sous toutes ses formes, permettre aux musiciens d'avoir une pratique musicale de haut niveau, donner des concerts, participer à des créations musicales, théâtrales ou chorégraphiques, participer au développement culturel des territoires et notamment en Seine Saint Denis en permettant l'accès à la musique classique au plus grand nombre par tous moyens ;

Siège social : 4 Bis, passage de Melun, 75019 Paris.

Date de la déclaration : 14 septembre 2022.